

LE TEMPS

liste volée chez HSBC Vendredi 11 décembre 2009

La Suisse demande l'entraide

Par LT/Agences

Outre HSBC, le piratage concernerait des bases de données de clients de différentes banques suisses

La ministre de la Justice française, Michèle Alliot-Marie, a indiqué jeudi sur LCI que la Suisse avait fait une demande d'entraide judiciaire concernant le vol de données bancaires à la banque HSBC à Genève, «à laquelle nous répondons bien entendu».

Le Ministère public de la Confédération (MPC) se refuse à tout commentaire. Interrogé jeudi par la RSR, l'avocat Dominique Warluzel estime que la demande d'entraide pouvait porter sur la communication des données volées à la banque et éventuellement l'inculpation de l'employé indélicat.

Base de données de clients de différentes banques

Mercredi, la banque HSBC à Genève a confirmé qu'un de ses anciens employés avait subtilisé des données confidentielles sur des clients, mais assuré que ce vol réalisé entre fin 2006 et début 2007, concernait «potentiellement moins de dix» noms.

Une déclaration qui tranche avec les chiffres évoqués par la presse française. Selon Le Figaro, le fichier volé par l'ancien employé contiendrait 4000 noms de personnes physiques ou de sociétés françaises, avec des avoirs estimés à 6 milliards d'euros. De son côté, Le Monde aurait retrouvé ce Franco-Italien de 37 ans au cœur de cet imbroglio diplomatico-judiciaire. Selon le quotidien, il aurait dérobé, par le biais d'un piratage informatique, avec l'aide d'une complice franco-libanaise de 34 ans, des bases de données de clients de différentes banques suisses.

Le Parti libéral-radical suisse (PLR) a vivement réagi par voie de communiqué, hier, estimant que l'usage d'informations acquises illégalement est «inacceptable dans un rapport entre Etats de droit, alors qu'il existe des voies d'entraide légales». Selon la conseillère nationale Martine Brunschwig Graf (PLR/GE), «cet incident montre que la France jette sur ses citoyens un regard de suspicion. Il ne reste plus à [ses] citoyens qu'à voter avec leurs pieds et à s'installer dans des pays à tradition libérale, comme la Suisse.»

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA